



106803K (31)

Déclaration du syndicat CFDT Métallurgie Alsace
devant le Congrès confédéral de Bordeaux

Chers camarades,

Comme l'ensemble des organisations ici présentes, nous sommes attachés à une CFDT forte et indépendante, capable de financer son action grâce aux cotisations de ses adhérents.

Mais, depuis plusieurs années, notre syndicat fait face à une érosion de ses effectifs.

Cette situation est liée au vieillissement de nos adhérents, aux restructurations industrielles et à la baisse de l'emploi qui en découle.

Il y a aussi un autre facteur ; plus récent, qui pèse lourdement : il s'agit du coût de l'adhésion pour une part croissante des salariés.

En effet, dans un contexte marqué par l'inflation, les tensions internationales et leurs répercussions (*tensions sur les prix de l'énergie, inquiétudes sur l'avenir, etc.*), chaque dépense est examinée à la loupe au sein des familles.

Pour de nombreux salariés, le coût de l'adhésion syndicale est désormais perçu comme une charge supplémentaire dans un budget déjà fortement contraint.

Les conséquences sont concrètes : davantage de résiliations pour raison économique et une hausse significative de rejets de prélèvements pour insuffisance de provision.

Malgré ces difficultés, nos équipes de terrain poursuivent leur mission avec détermination.

C'est ainsi que depuis le début de l'année nous avons enregistré 150 nouvelles adhésions, soit plus de 4,5% de nos adhérents alsaciens.

Cela démontre une chose essentielle : des salariés croient encore au syndicalisme de proximité, à l'action collective et aux valeurs que nous portons.

Mais cette dynamique reste fragile.

C'est pourquoi nous estimons qu'il faut aborder avec lucidité, responsabilité et pragmatisme la question des cotisations, qui cristallise aujourd'hui un débat important au sein de notre organisation.

Nous savons et nous reconnaissons que notre syndicat n'a pas encore atteint le niveau prévu par la charte financière (*notre taux moyen de cotisation est aujourd'hui de l'ordre de 11,66€ contre un taux de 14.78€ pour la fédération*).

Cette situation est largement héritée de notre histoire et des pratiques.

En effet, pendant des décennies, dans de nombreuses sections syndicales alsaciennes, les cotisations avaient été fixées selon des montants forfaitaires.

Ces montants ont été revalorisés, mais ils demeurent, en moyenne, inférieurs au niveau défini par la charte.

Depuis la création du Syndicat Métallurgie Alsace en 2022, issu de la fusion des Métaux 67 et 68, nous avons engagé un important travail de fond pour faire évoluer progressivement ces pratiques.

La mise en conformité avec la charte financière ne représente pas le même défi pour un syndicat de 3 500 adhérents que pour une structure de 200 adhérents. Le travail de contact, d'explication et d'accompagnement y est sans commune mesure.

Mais comment pourrions-nous, aujourd'hui, envisager raisonnablement un passage en force à 0,95 %, alors même que nous n'avons pas encore réussi à appliquer partout la règle des 0,75 % ?

Soyons très clairs : nous sommes pleinement conscients que l'augmentation de nos ressources financières constitue un enjeu essentiel pour la pérennité de notre indépendance syndicale.

Cependant, un passage brutal à 0,95 % compromettrait les efforts importants menés ces dernières années, à la fois pour renforcer notre présence sur le terrain et gagner la confiance des salariés.

Une telle précipitation fragiliserait la confiance de nos adhérents et abîmerait le lien de proximité que nous avons patiemment construit avec eux, et le résultat serait finalement inverse à celui attendu !

Qu'il fragilise par exemple certains syndicats déjà en difficulté ;

Qu'il pénalise d'abord les adhérents qui sont déjà alignés sur les règles actuelles ;

Ou pire encore, qu'il alimente de nouvelles pertes d'adhérents à un moment où nous avons besoin de renforcer nos organisations.

Car la richesse première de la CFDT n'est pas réduite à son taux de cotisation ;

Sa richesse première, ce sont ses adhérents ;

Ce sont les femmes et les hommes qui nous font confiance ;

Ce sont les militantes et militants qui portent nos couleurs dans les entreprises ;

Ce sont eux qui donnent à notre organisation sa légitimité et sa force.

Alors oui, nous partageons l'ambition d'une CFDT plus forte financièrement.

Mais avant de fixer un nouvel objectif, assurons-nous d'atteindre celui que nous nous sommes déjà donné : les 0,75 %. Nous pourrons ensuite débattre sereinement de la suite.

Pour toutes ces raisons et conformément à la décision prise à l'unanimité par notre Bureau, le Syndicat CFDT Métallurgie Alsace votera POUR l'amendement déposé *par* /e SYNDICAT INTERCO DES HAUTS-DE-SEINE lors du débat n°6.

Merci de m'avoir écouté.